

DEC180296DR08

Décision portant nomination de Mme Karine NAUDIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FRE2014 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC171279DGDS portant renouvellement de l'unité mixte FRE2014 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans » - LEO et nommant M. Christophe HURLIN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire en date du 26 septembre 2017 ;

Considérant que Mme Karine NAUDIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'IFSeM du 2 mai au 28 juin 2017 à Paris ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Karine NAUDIN, Assistant Ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FRE2014 intitulée « Laboratoire d'Economie d'Orléans, à compter du 26 septembre 2017 ;

Mme Karine NAUDIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Karine NAUDIN, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 19 janvier 2017

Le directeur de l'unité
Christophe HURLIN

Visa du Président de l'Université d'Orléans
M. Ary BRUAND

Visa de la déléguée régionale par intérim du CNRS
Mme Marion BLIN